



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 18-S061  
Autour du refuge de Bayasse 10/11 février 2017

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**

Nombre maximal de participants : **6**

### 1. Noms et coordonnées des organisateurs

Victorien Charnay (06 74 89 65 09 – [victorien\\_chnay@yahoo.fr](mailto:victorien_chnay@yahoo.fr) )

Philippe Egermann (06 77 20 52 64 – [philippe.egermann@gmail.com](mailto:philippe.egermann@gmail.com) )

### 2. Programme prévisionnel (sous réserve de modification)

		Montée	Descente
1 <sup>er</sup> jour :	Tête de Sanguinière, par le Vallon de Sanguinière, possibilité retour par col de cime plate, grand clos de la Boucharde	1080 à 1400	1080 à 1400
2 <sup>e</sup> jour :	A définir, des possibilités seraient : Le Chevalier par Caire Brun Traversée de Pierre Eclatée (montée par le vallon de la Grande Saume, descente par celui de la Cayolle)	1450 1300	1450 1300

*Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.*

Cartes : IGN 3540 OT

Topos : Toponeige UBAYE

### 3. Caractéristiques de la course programmée

- Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	
Difficulté alpine	AD
Conduite de course	2 skieurs
Type de course	Etoile
Dénivelé journalier maximal prévu	1500 m
Rythme d'ascension exigé	350 m/h

- Particularités

Programme modulable suivant les conditions et le niveau du groupe

- Conditions d'hébergement

Refuge gardé (Refuge de la Bayasse).

- Participation aux frais

Prévoir 47 € pour le gîte + 10 € petit déj vendredi + 20 € dîner dimanche + Taxi (10 à 20 €)

### 4. Voyage : Bus couchette

Départ : Paris/Porte d'Orléans, Vendredi 9 février 2017, RDV 20h pour départ au plus tard à 20h30

Retour : Paris/Porte d'Orléans, Lundi 12 février 2018, 5h30

### 5. Equipement individuel

- Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir <http://www.clubalpin-idf.com/ski-montagne/#mat>

**Nota :** L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.  
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

- Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie

Crampons à confirmer

- Nourriture à emporter

2 vivres de course

- Documents administratifs nécessaires

Carte CAF, Carte d'identité, espèces pour le règlement du refuge

## **6. Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum 3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.